

AUBERVILLE L'académie de voltige équestre de Georges Cotrait contrainte de fermer sa section Sport-étude

L'académie de voltige équestre de Georges et Fleur Cotrait à Auberville ne peut plus accueillir d'élèves dans le cadre de sa section Sport-étude. La conséquence d'une loi de 2021, qui concerne un certain nombre de centres équestres.

C'est une page qui se tourne, douloureusement, à l'académie de voltige équestre de Georges Cotrait et de sa fille Fleur, à Auberville. La section Sport-étude que le centre proposait depuis 2012 a été retirée pour cette rentrée 2023, comme dans d'autres établissements similaires de la région. Une mauvaise nouvelle pour l'académie d'Auberville, apprise de manière un peu abrupte par ses responsables. « Il y a un an, on nous avait refusé une élève, en nous laissant entendre que nous étions hors-la-loi, car nous ne pouvions pas enseigner », explique Georges Cotrait. Une rumeur à laquelle il n'attache, à l'époque, pas d'importance, « je leur ai demandé de venir nous contrôler ». Mais en juin dernier, la réalité est bien là : « les demandes d'inscriptions des élèves ont été refusées ».

« Aucun enfant en situation d'échec »

L'académie Cotrait existe depuis plusieurs décennies, d'abord à Saint-Martin-aux-Chartrains, puis à Auberville,

et propose des activités, cours et stages de voltige équestre depuis autant de temps. George Cotrait y dispense une méthode originale ouverte à tous, avec une rigueur dans l'apprentissage, « j'ai toujours voulu des résultats rapides », reconnaît-il. L'objectif : « prouver à l'enfant que ce n'est pas inaccessible et surtout qu'il en est capable, créer un effet psychologique ». Car au-delà de la pratique de la voltige équestre, le centre propose surtout dans le cadre de sa section Sport-étude un accueil de jeunes en difficulté, en situation de détresse, pour leur permettre de franchir des barrières, souvent psychologiques, dans leur épanouissement personnel. Le site fonctionnait avec des cours le matin, en partenariat avec le CNED (Centre national d'enseignement à distance, ndlr), et une pratique équestre l'après-midi. « Je n'ai jamais vu d'enfants partir d'ici en situation d'échec », indique Georges Cotrait. « Quand on vient me dire que je ne peux pas garder les enfants en Sport-étude, je ne comprends pas... »

« Ça met en péril l'établissement »

Le centre dispose d'infrastructures pour la pratique de la voltige, notamment un grand chapiteau circulaire de 700 m² totalement aménagé, un internat disposant de chambres et sanitaires, une salle à manger et même un théâtre pour initier les



Fleur et Georges Cotrait ne peuvent plus accueillir d'élèves dans la section Sport-étude de leur académie de voltige équestre d'Auberville.

élèves à la comédie. La section Sport-étude embauchait quatre professeurs pour les cours et accueillait douze élèves collégiens maximums par année scolaire, « pour être sûrs du résultat, nous ne souhaitons pas faire du nombre, mais de la qualité ». Mais le couperet du rectorat lors de cette rentrée a été brutal. Il s'appuie sur une loi datant de 2021 (lire encadré), « on nous a fait comprendre que nous n'étions pas adaptés à exercer dans ces conditions ». Pourtant, l'académie est homologuée pour accueillir de jeunes mineurs, « nous sommes régulièrement contrôlés, encore en juillet dernier par Jeunesse et sport, avance le gérant. On nous a

demandé d'ouvrir une école privée hors contrat, avec des professeurs salariés dans toutes les matières. Ça coûte énormément d'argent et c'est un autre métier » clame Georges Cotrait, qui rappelle que s'il a lui-même aménagé le site d'Auberville, « on n'est

pas propriétaires ici, juste des locataires. Aujourd'hui, c'est 70 % du chiffre d'affaires qui disparaît. Ça met en péril l'établissement ». Les quatre professeurs ont été licenciés, « ça a été terrible, on est éccœuré ».

« On a l'impression de ne pas être entendus »

Mais au-delà du fond, c'est la forme qui interroge Georges Cotrait, « qu'ils protègent les enfants, bien sûr, les règles, c'est important. On s'adapte aux lois. Mais qu'ils se déplacent. On attend toujours les inspecteurs du rectorat ».

Heureusement pour l'académie, il reste un outil, des infrastructures de qualité, des chevaux permettant à Georges et Fleur Cotrait d'organiser des stages et cours de voltige équestre les mercredis, les week-ends et durant les vacances scolaires. Et un projet d'accueil pour les plus petits. Même si reste ce sentiment de regret tenace, « on a l'impression de ne pas être entendus, les choses nous sont imposées ».

Contactée, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Calvados ne nous a, pour le moment, pas communiqué de réponse sur ce dossier.

● Nicolas MOUCHEL

Ce que dit la Loi du 24 août 2021

La loi promulguée le 24 août 2021 indique que « les écoles privées hors contrat devront répondre à de nouvelles obligations. Un régime de fermeture administrative des écoles non déclarées ou qui n'ont pas remédié aux défaillances constatées par l'administration est créé. Sur amendement du gouvernement, le préfet pourra s'opposer à l'ouverture d'écoles hors

contrat soutenues par un État étranger hostile à la République ».

Il revient à l'Académie de Normandie de contrôler le respect des obligations dans les établissements concernés, qui doivent se conformer à l'ensemble des obligations du code de l'éducation sur la santé, la sécurité et l'enseignement dispensé.

LISIEUX Une pièce de théâtre interactive sur le sexisme dans le football au pôle espoir

Les jeunes footballeurs et footballeuses du pôle espoir de Lisieux ont assisté, mercredi, à une pièce de théâtre interactive sur le sexisme dans le foot et les discriminations liées.

La compagnie de théâtre Le Trimaran s'est produite devant les jeunes footballeurs et footballeuses du pôle espoir de Lisieux mercredi. Une pièce en partenariat avec le ministère chargé des Sports, la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), l'union nationale des footballeurs professionnels (UNFP) et la Ligue de Football de Normandie, à propos des comportements sexistes et discriminants envers la communauté LGBT+.

« La Ligue professionnelle

de football (LFP) est un partenaire historique de la compagnie, explique Flore Broué, l'une des comédiennes. C'est une volonté de la Ligue de sensibiliser sur ces sujets-là. » La compagnie Le Trimaran était, d'ailleurs, déjà venue au pôle espoir de Lisieux l'an dernier pour jouer une pièce plutôt similaire, « Graines de sportifs », axée sur le racisme et les discriminations raciales.

Pour leur nouvelle pièce « Graine d'arbitre... ou d'arbitrage ! » jouée mercredi dernier, les comédiens ont d'abord débuté par un sketch, puis sont rapidement partis dans une discussion, un débat avec la quarantaine d'ados présents.

Échanger avec les jeunes sur ces sujets

La compagnie Le Trimaran, dirigée par Stéphane Tournu-

Romain et qui compte une quinzaine de comédiens, fête cette année ses 30 ans d'existence. Elle se produit dans toute la France et axe principalement ses pièces sur l'échange, la discussion sur de grands thèmes de société. « Notre cœur de cible, ce sont les 12-20 ans », précise Flore Broué. Actuellement, la troupe de théâtre joue cinq pièces différentes : une sur le racisme, une autre sur les discriminations à propos de l'identité de genre, sur le harcèlement scolaire, sur l'alcool et une dernière sur la drogue. Les comédiens de la troupe repartaient ensuite pour aller jouer leurs pièces sensibilisantes ailleurs en France, eux qui jouaient le matin même à Valognes puis Pont-Hébert.

● Lucas JARIAIS



Trois des comédiens du Trimaran sont venus au Pôle Espoir.